

SAINT-DOLAY info

n° 263 mars 2019



Conseil municipal du jeudi 28 mars 2019

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 20h Yves BERTHO est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 28 février 2019

B- Délibérations

- 1- Révision du Plan Local d'Urbanisme Bilan de la concertation et arrêt du projet de révision du PLU.
- 2- Compte Administratif 2018 Budget Principal.
- 3- Compte Administratif 2018 Budget Assainissement.
- 4- Approbation des comptes de gestion Budget Principal.
- 5- Approbation des comptes de gestion Budget Assainissement.
- 6- Affectation du résultat 2018 du Budget Principal.
- 7- Affectation du résultat 2018 du Budget Assainissement.
- 8- Vote des taux des taxes locales.

Présents: 15

Absente excusée : Jacqueline MARTINO qui donne pouvoir à Isabelle SIRLIN

Absente: Karine BERTHO

- 9- Budget Primitif 2019 du Budget Principal.
- 10- Budget Primitif 2019 du Budget Assainissement.
- 11- Souscription d'une ligne de trésorerie.
- 12- Tarif camp bivouac sport nature.
- 13- Convention d'organisation du bivouac sport nature 2019.
- 14- Demande de subvention.
- 15- Travaux d'installation de 4 bornes enterrées.

C- Informations

- 1- Travaux d'isolation du vestiaire de La Longe.
- 2- Circuit de randonnée pédestre « De buttes en marais »

D- Questions et informations diverses

- 1- Autorisation par arrêté du Maire pour le tir de pigeons de ville.
- 2- Pose d'un ponton au port de CRAN
- 3- Appel à candidature pour la médiathèque (remplacement d'un futur départ à la retraite).
- 4- Élections européennes du 26 mai 2019.

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 28 Février 2019

Franck FREHEL demande pourquoi on a voté une subvention à «Eau et Rivière de Bretagne», alors que la commune n'avait pas reçu la demande. M. Le Maire répond que c'est la commission finances du 11 février 2019 qui a validé la proposition. Mais il est bien entendu que les subventions ne sont versées aux associations à condition que la commune ait reçu la demande.

Accord du conseil avec 14 voix pour et 2 abstentions.

B- Délibérations

1- Révision du Plan Local d'Urbanisme - Bilan de la concertation et arrêt du projet de révision du PLU

Monsieur Le Maire rappelle aux élus que la commune de SAINT-DOLAY a engagé la révision générale du PLU (Plan Local d'Urbanisme) par délibération en date du 29 Mai 2015.

Il rappelle aussi que le conseil municipal a débattu sur les orientations générales du PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) le 26 Octobre 2017.

Conformément à la délibération prescrivant la révision générale du PLU, la concertation s'est appuyée sur les moyens suivants :

- Un affichage de la délibération prescrivant la délibération du PLU pendant toute la durée des études.
- Des informations relatives au PLU sur le site internet de la commune permettant de voir l'état d'avancement.
- La publication, la distribution du SAINT-DOLAY INFO dans toutes les boîtes aux lettres des habitants de SAINT-DOLAY et également consultable sur le site internet de la commune, les comptes rendus des conseils municipaux traitant de la révision du PLU.
- Des articles dans le bulletin municipal annuel et du SAINT-DO-LAY INFO mensuel, traitant de l'état d'avancement de la révision du PLU et l'organisation de réunions publiques.
- Des articles dans la presse locale (Ouest France et les Infos du Pays de Redon) pour la tenue de réunions publiques.
- Une exposition de panneaux en Mairie à partir de mars 2017 concernant les phases d'étude, le contexte réglementaire, la synthèse du diagnostic du territoire, les principales orientations générales du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), la traduction réglementaire du PADD avec un projet de règlement écrit et graphique (plans de zonage exposés en mairie début Février 2019).
- L'organisation de trois réunions publiques à la Salle Polyvalente aux différentes phases de révision du PLU.
 - a- Une réunion publique le 14 Novembre 2017 relative à la présentation des orientations générales du PADD.
 - b- Une réunion publique thématique le 30 Octobre 2018 relative à une présentation des conclusions de l'étude Trame Verte et Bleue, suivie d'échanges avec le public.
 - c- Une réunion publique le 5 Février 2019 relative à une présentation suivie d'échanges concernant la traduction réglementaire du PADD à travers le projet de règlement graphique (zonage) et écrit ainsi que le projet d'Orientations d'Aménagement et Programmation (OAP).
- L'organisation de journées de rencontres avec les agriculteurs de la commune afin d'affiner le diagnostic agricole nécessaire au PLU ainsi que des journées d'entretiens individuels avec ces derniers le 4 et 10 Décembre 2018.

D'autre part, plusieurs supports ont été mis à la disposition du public tout au long de l'étude du projet du PLU.

- Un registre mis à disposition du public à compter du 20 Juin 2016.
- La possibilité d'écrire au Maire ou avoir un entretien avec ce dernier ou un adjoint à l'urbanisme.
- Les permanences tenues par M. Le Maire et les élus de la commission du PLU les 6, 7, 9, 13 et 14 mars 2019.

Toutes les remarques et observations formulées par la population par les moyens cités ci-dessus ont fait l'objet d'un examen par la commission en charge de la révision du PLU et le bureau d'études. Ainsi, plus de 30 observations écrites, suggestions, requêtes et des observations formulées oralement ont été émises et examinées, durant toute la concertation, auxquelles s'ajoutent des remarques ou demandes véhiculées lors des réunions publiques.

Les principales demandes ou observations ont pour objet :

- Classement en terrains constructibles pour favoriser la construction ou permettre la division parcellaire.
- Le changement de destination d'anciens bâtiments en zone agricole.
- Les possibilités de développer des activités de loisirs et d'hébergement en zone agricole.
- Le classement en zone agricole pour permettre la construction de bâtiments agricoles.
- Les possibilités d'évolution des constructions existantes (habitations) et des annexes en dehors du bourg.
- La préservation d'éléments paysagers (haies, bois...).
- Le classement de certains bois en zone Nf.

Ces remarques ont été étudiées, certaines ayant contribué à faire évoluer le projet PLU, tout en respectant les orientations générales du Projet de d'Aménagement de Développement Durables et du SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) de la communauté de communes d'ARC SUD BRETAGNE. La concertation a permis de :

- Intégrer ou préciser la possibilité de changement de destination d'anciens bâtiments en zone agricole ou naturelle.
- Ouvrir la possibilité d'accueillir un site agro-touristique sur la COUARDE.
- Ajuster le périmètre des secteurs concernés par les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation).
- Ouvrir la possibilité de développer un nouveau site d'exploitation agricole sur le secteur du VAL.
- Compléter ou ajuster l'inventaire des haies ou bois à préserver.

N'ont pas été prises en compte de manière favorable les demandes de classement de terrain en zone constructibles (pour l'habitat) qui ne respectent pas les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Après avoir débattu le conseil municipal est invité à se prononcer sur le projet de révision du PLU, Il convient au conseil municipal de tirer le bilan de la concertation et d'autre part d'arrêter le projet du PLU.

Le projet du PLU sera ensuite communiqué pour avis aux personnes publiques associées à la révision du PLU et mentionnées à l'article L.153-16 du code de l'urbanisme.

Accord du conseil avec 15 voix pour et 1 abstention.

2- Compte Administratif 2018 - Budget Principal

Yves BERTHO présente aux élus le compte administratif 2018 du budget principal.

- Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	2037826,23€
Dépenses de fonctionnement	1 525 552,34€
Résultat de l'exercice	512273,89€
Report de résultat antérieur	0€
Reste à réaliser	0€
Résultat final	512273,89€

· Section d'investissement

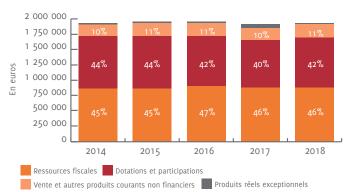
Recettes d'investissement	1409415,71€
Dépenses d'investissement	1274887,13€
Résultat de l'exercice	134528,58€
Report de résultat antérieur	-178171,36€
Reste à réaliser	-597 554,58€
Résultat final	-641 197,36€

Après la lecture du compte administratif 2018, Monsieur le Maire rappelle qu'il y a eu 3 commissions finances, le 04/03/2019 avec M. PLEVIN d'EFG Finances, le 11/03/2019 avec les élus et le 18/03/2019 avec Mme DE VETTOR représentant la Direction des Finances Publiques de LA ROCHE-BERNARD.



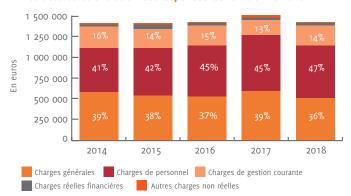
Mme DE VETTOR a remis lors de la commission finances quelques tableaux qui permettent de voir l'évolution du budget principal depuis 2014.

- Structures et évolution des recettes de fonctionnement



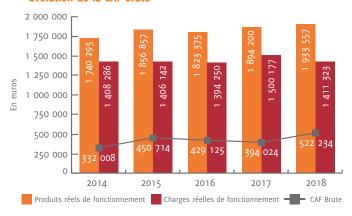
Ce tableau montre que le chapitre « dotations et participations » a baissé suite à la diminution de la dotation de l'État.

- Structures et évolution des dépenses de fonctionnement



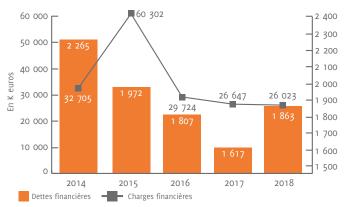
Ce tableau montre que le chapitre « charges de personnel » a légèrement augmenté.

- Évolution de la CAF brute

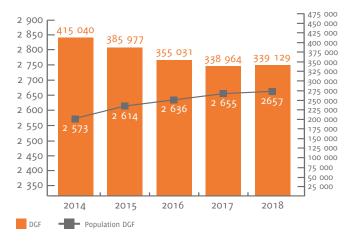


La CAF (Capacité d'Auto Financement) brute représente l'excédent utilisable pour financer les opérations d'investissement.

- Évolution des dettes et des charges financières



Évolution de la DGF et de la population DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)



Ce tableau montre l'évolution de la population DGF qui augmente tous les ans et la baisse du financement de l'État (perte de 75000€ en 2018) suite à la participation des collectivités au remboursement de la dette de la France.

Monsieur Le Maire ayant quitté la salle, Yves BERTHO demande aux élus s'ils ont des questions et fait voter le compte Administratif du budget principal.

Accord du conseil à l'unanimité soit 15 voix pour (Monsieur Le Maire est sorti).

3- Compte Administratif 2018 - Budget Assainissement

- Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	99 890,33€
Dépenses de fonctionnement	80 132,62€
Résultat de l'exercice	19 757,71€

- Section d'investissement

Recettes d'investissement	127 197,79€
Dépenses d'investissement	92824,45€
Résultat de l'exercice	34 373,34€
Report de résultat antérieur	-32 300,92€
Reste à réaliser	-1 555,56€
Résultat final	516,86€



Monsieur Le Maire ayant quitté la salle, Yves BERTHO demande aux élus s'ils ont des questions et fait voter le compte Administratif du budget assainissement

Accord du conseil à l'unanimité soit 15 voix pour (Monsieur Le Maire est sorti).

4- Approbation des comptes de gestion - Budget Principal

Marie-Claire LOYER (Directrice Générale des Services) présente les comptes de gestion du budget principal fournis par la trésorerie, les dépenses et recettes sont identiques aux comptes administratifs du budget principal de la commune.

Accord du conseil à l'unanimité.

5- Approbation des comptes de gestion Budget Assainissement

Marie-Claire LOYER (Directrice générale des services) présente les comptes de gestion du budget annexe assainissement fournis

par la trésorerie, les dépenses et recettes sont identiques aux comptes administratifs du budget principal de la commune.

Accord du conseil à l'unanimité.

6- Affectation du résultat 2018 du Budget Principal

Yves BERTHO propose l'affectation suivante du résultat de fonctionnement du budget principal en report d'investissement soit 512 273,89 €.

Accord du conseil à l'unanimité.

7- Affectation du résultat 2018 du Budget Assainissement

Yves BERTHO propose l'affectation suivante du résultat de fonctionnement du budget assainissement en report d'investissement soit 19757,71€.

Accord du conseil à l'unanimité.

8- Vote des taux des taxes locales

Le Maire propose suite à la commission finances du 11/03/2019, d'augmenter les taux de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti de 1% suivant le tableau ci-dessous. Malgré cette augmentation de taux, les recettes fiscales de la commune restent inférieures de plus de 25% sur la moyenne départementale.

	Taxe d'habitation	Taxe foncière bâtie	Taxe foncière non bâtie
Taux 2015	15,60%	19,73%	51,48%
Taux 2016	15,75%	19,92%	51,48%
Taux 2017	15,90%	20,10%	51,48%
Taux 2018	16,06%	20,30%	51,48%
Taux 2019	16,22%	20,50%	51,48%

Accord du conseil avec 15 voix pour et 1 voix contre.

9- Budget Primitif 2019 du Budget Principal

Yves BERTHO présente le budget primitif du budget principal 2019 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 1985 700€ pour le fonctionnement et à 2541 000€ pour l'investissement.

Après la présentation du budget primitif du budget principal, Monsieur Le Maire fait les commentaires suivants :

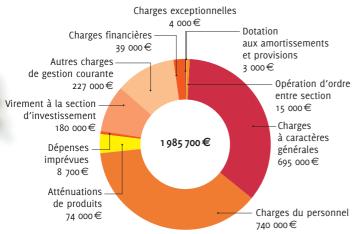
• Un budget de fonctionnement qui reste stable.

 • Un budget d'investissement qui est élevé, dont 1645 000 € sont consacrés à la rénovation de la salle des sports avec 768 223 € de subventions.

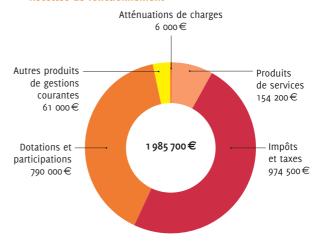
Monsieur Le Maire ajoute que l'endettement de la commune va augmenter de 500000€ en 2019 et aura pour conséquence de limiter les investissements futurs. Au 1^{er} Janvier 2020, la dette sera supérieure à 900€ par habitant.

Accord du conseil à l'unanimité.

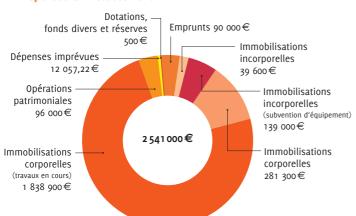
- Dépenses de fonctionnement



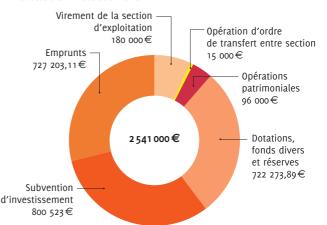
- Recettes de fonctionnement



- Dépenses d'investissement



- Recettes d'investissement



10- Budget Primitif 2019 du Budget Assainissement

Yves BERTHO présente le budget primitif du budget assainissement 2019 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 105 000 € pour le fonctionnement et à 300 500 € pour l'investissement.

Accord du conseil à l'unanimité.

11- Souscription d'une ligne de trésorerie

Monsieur Le Maire fait part aux élus d'une consultation des organismes bancaires pour solliciter une ligne de trésorerie d'un montant de 300000€. Quatre banques ont été consultées (Arkéa, Crédit Agricole, La Banque Postale et la Caisse d'Epargne) et il est proposé de retenir l'offre la mieux disante soit celle de La Caisse d'Epargne pour un capital de 300 000€ avec un taux fixe de 0,48 % sur une année.

Accord du conseil avec 15 voix pour et 1 abstention.

12- Tarif camp bivouac sport nature

Emmanuelle GONÇALVES et la commission Enfance/Jeunesse proposent de fixer le tarif du « Bivouac pour les 10/17 ans » qui a lieu pendant les vacances de pâques. Il s'agit d'un séjour VTT organisé du 9 au 11 Avril 2019 soit 3 jours et 2 nuits. Ce projet est l'initiative des animateurs des communes de PÉAULE, MUZILLAC, DAMGAN et SAINT-DOLAY.

Les tarifs proposés sont :

- 43 € par jeune résident à SAINT-DOLAY pour un quotient familial compris entre o et 545 €.
- 48 € par jeune résident à SAINT-DOLAY pour un quotient familial compris entre 546 € et 1100 €.
- 53€ par jeune résident à SAINT-DOLAY pour un quotient familial supérieur à 1 100€.
- 66€ par jeune résident dans une commune extérieure.

Accord du conseil à l'unanimité.

13- Convention d'organisation du bivouac sport nature 2019

Emmanuelle GONÇALVES et la commission Enfance/Jeunesse présentent une convention d'organisation du Bivouac Sport Nature 2019 qui est organisé par les communes de PÉAULE, MUZILLAC, DAMGAN et SAINT-DOLAY. Dans cette convention il est précisé que c'est la commune de PÉAULE qui organise la restauration et prend en charge les repas ainsi que le remboursement par les autres communes. Le prix des repas est fixé forfaitairement à 20€ par enfant (2 petits-déjeuners, 2 goûters 2 repas midi et 2 le soir) le repas des bénévoles est fixé à 5€.

Accord du conseil à l'unanimité.

14- Demande de subventions

Yves BERTHO fait part aux élus de deux demandes de subventions complémentaires et la commission finances réunie le 18 mars 2019 propose d'attribuer les sommes suivantes :

 250€ pour l'Association Cantonale de Promotion de l'Agriculture du canton de LA ROCHE-BERNARD.

Accord du conseil à l'unanimité.

• 200€ pour la Banque Alimentaire du Morbihan.

Accord du conseil avec 14 voix pour et 2 abstentions.

15- Travaux d'installation de 4 bornes enterrées

Monsieur Le Maire Informe les conseillers municipaux que la Communauté de Communes ARC SUD BRETAGNE propose à la commune d'installer 4 bornes enterrées. Les travaux de terrassement restant à charge de la commune de SAINT-DOLAY, Il est proposé de confier cette réalisation à l'entreprise LEMÉE LTP pour un montant de 7939,91€ soit 9527,89€ TTC. Les quatre bornes seront installées sur le parking de la rue de LA BOISSIÈRE et remplaceront les bornes rue la NOË. Ce site sera fermé dès que les nouvelles bornes seront installées.

Accord du conseil à l'unanimité.

C- Informations

1- Travaux d'isolation du vestiaire de La Longe

Patrick GÉRAUD informe les élus que suite à la délibération prise lors du conseil municipal de février concernant les travaux d'isolation du vestiaire de La Longe qui donnait pouvoir à Monsieur Le Maire de signer le devis de l'entreprise la mieux disante, c'est le devis de Vincent SAULNIER qui a été choisi pour un montant de 6 375 € HT soit 7 650 € TTC.

2- Circuit de randonnée pédestre « De buttes en marais »

Monsieur Le Maire informe que le parcours pédestre « De buttes en marais » va être modifié au niveau du Moulin du Roho. Le propriétaire de ce dernier ne souhaite plus que les randonneurs passent sur sa propriété. De ce fait le Conseil Départemental du Morbihan va mettre en place après acquisition de terrain, une déviation du parcours. En attendant cette modification nous demandons aux randonneurs de respecter le parcours actuel.

D- Questions et informations diverses

1- Autorisation par arrêté du Maire pour le tir de pigeons de ville

Monsieur Le Maire informe qu'il a pris un arrêté pour autoriser les chasseurs de l'association de chasse agrée de SAINT-DOLAY (ACCA) à tirer les pigeons de ville en Avril et Mai 2019.

2- Pose d'un ponton au port de CRAN

Monsieur Le Maire informe que la Compagnie des Ports du Morbihan va installer un nouveau ponton pour l'accueil de bateaux à CRAN.

3- Appel à candidature pour la médiathèque (remplacement d'un futur départ à la retraite)

La Commune recrute un Responsable de la médiathèque, formation dans le domaine de la culture indispensable et expérience confirmée en médiathèque. Les Candidatures sont à déposer en Mairie avant le 20 mai 2019.

4- Élections européennes du 26 mai 2019

Monsieur Le Maire informe les conseillers municipaux que les élections pour les Européennes auront lieu le 26 mai 2019. Il leur demande de se rendre disponibles pour tenir les permanences en journée et pour le dépouillement le soir.



Espace Autonomie Est Morbihan

L'Espace Autonomie Est Morbihan (anciennement Espace Autonomie Seniors) depuis le 2 Janvier 2019, informe les habitants sur leur service et leur organisation territoriale (missions, antennes de proximité).

Les missions de l'Espace Autonomie Est Morbihan sont :

- Informer et conseiller les seniors et leurs proches sur le maintien à domicile, les structures pour personnes âgées et l'accès aux droits (aides financières, humaines, techniques ...)
- Évaluer les besoins et accompagner la mise en œuvre de réponses adaptées.
- Organiser un suivi soutenu pour les personnes confrontées à une situation complexe en termes de santé, d'autonomie, de situation sociale...
- Mettre en place des actions d'information et de prévention à destination des seniors, des personnes en situation de handicap, et leurs proches : santé, lutte contre l'isolement ...

Renseignements

02 30 06 05 60 contact@eaem.bzh

Du côté de la médiathèque...

Exposition du 6 au 27 avril 2019

«Crète 2018 - Restauration d'une oliveraie»

La Mission Locale de Redon propose une exposition de photographies et d'objets portant sur le travail des jeunes de 18 à 25 ans effectué en Crète en novembre 2018. Ce projet s'est inscrit dans le cadre de la Mobilité Internationale, et a invité les jeunes à porter une réflexion sur la restauration d'une oliveraie ainsi que sur le patrimoine culturel de la Crète.

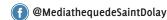
Vernissage le 26 avril à 18h

En lien avec cette exposition et la thématique de l'olivier, un atelier philosophique intitulé Qu'est-ce que grandir? au travers de l'histoire contée d'un olivier... à destination du jeune public et de leurs parents, sera proposé le vendredi 26 avril à 17h dans les locaux de la médiathèque. Il sera animé par Madame Morgane LAGACHE, d'origine Bretonne installée en Crète depuis 2010 et exploitante d'une oliveraie. Entrée gratuite.

Renseignements & réservation

02 99 90 29 29 - mediatheque@saintdolay.fr

Retrouvez-nous sur...





Ouverture de la médiathèque

• Mercredi: 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi : 15h-18h • Samedi : 9h-12h30





FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MÉDIATHÈQUE **VENDREDI 3 ET SAMEDI 4 MAI 2019**



Association L'Arbre Phœnix et les Incroyables Comestibles de Saint-Dolay

PARTAGE-PLANTS Le vendredi 10 mai de 17h à 19h

Après 4 ans de sommeil, l'Association L'Arbre Phœnix et les Incroyables Comestibles de Saint-Dolay organisent un nouveau Partage-Plants. Venez partager plants et graines COMESTIBLES et BIOS (fruits, légumes, arbres, plantes aromatiques ou mellifères).



Amenez vos surplus de plants ou de graines, repartez avec d'autres. Si vous n'avez rien à apporter, pas de problème! vous pourrez quand même profiter de nos surplus à planter chez vous.

Ateliers petits et grands

- Fabrication d'éco-pots en papier



Pour plus d'infos

o6 83 27 64 95 - drean.goodwin@orange.fr

